

FINSH

Développement d'outils pratiques et financiers pour la diminution de la précarité énergétique en Europe.

FRANCE, ROYAUME-UNI, ALLEMAGNE, ITALIE, POLOGNE

OBJECTIFS

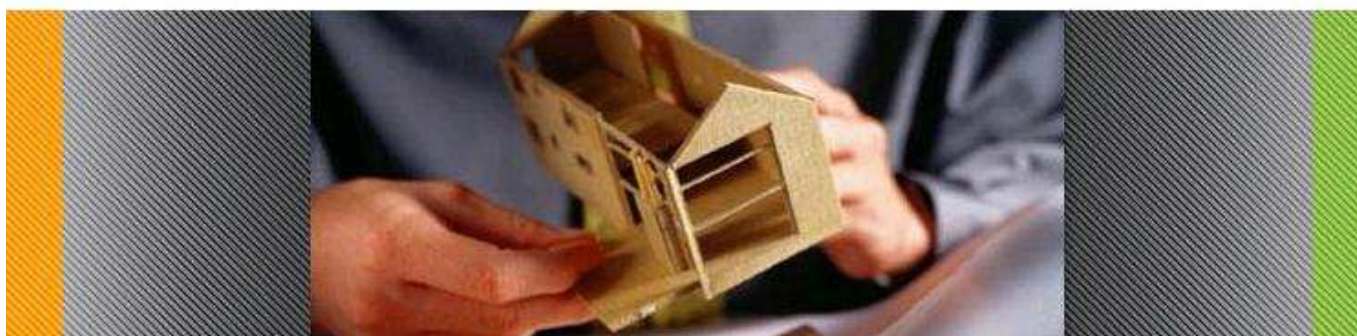
- ∞ Réduire les barrières financières et sociales existantes pour l'accès à la rénovation et à l'équipement efficace en énergie des ménages précaires
- ∞ Améliorer la situation des ménages précaires à travers la maîtrise et la réduction de leur facture énergétique
- ∞ Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, réduire à terme les consommations d'énergie

DESTINATAIRES

Les bénéficiaires finaux sont les foyers européens en situation de précarité énergétique. 50 à 125 millions de personnes sont touchées.

Les actions et outils réalisés dans le cadre du projet sont destinés aux acteurs impliqués dans la réduction de la précarité énergétique :

- ∞ les acteurs sociaux qui accompagnent les ménages en situation de précarité énergétique sur le terrain ;
- ∞ les acteurs de l'énergie (agences de l'énergie, ministères) ;
- ∞ les acteurs du logement (bailleurs sociaux, représentants de locataires, associations) ;
- ∞ les acteurs financiers (collectivités, institutions financières, banques).



CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, notion qui se définit comme la difficulté – voire l'incapacité – pour un foyer de répondre à ses besoins énergétiques de base. La prise de conscience de cette problématique est récente en Europe, alors que le nombre de ménages touchés par ce phénomène ne cesse de croître.

La précarité énergétique résulte d'une combinaison de trois facteurs clés : le faible revenu du foyer, la mauvaise qualité thermique du logement (isolation, chauffage, etc.) et les coûts élevés de l'énergie. Les conséquences pour les dizaines de millions d'européens concernés sont multiples et sérieuses : danger pour la santé à cause du froid et de l'humidité, dégradation du bâti, situations d'inconfort et de restrictions, isolement social, endettement progressif, coupure d'énergie, etc.

Le projet FinSH a pour vocation d'apporter des solutions concrètes pour lever les principaux freins qui engendrent les situations de précarité énergétique. L'inexistence de mécanismes financiers spécifiques et le manque d'accompagnement social sur le terrain font partie de ceux-là.

En outre, la force de ce projet repose sur la mise en commun des expériences et mécanismes financiers existants dans chacun des pays participants.

Le GERES, bénéficiant d'une expérience acquise depuis plusieurs années sur la thématique, est en charge de la coordination du projet. Le travail en réseau constitue une opportunité incontournable pour concevoir puis proposer des actions globales et intégrées.

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2008-2010

La première étape, en cours d'évaluation :

Identifier les mécanismes financiers

- ∞ Réaliser un état des lieux des mécanismes financiers existants, sélectionner les plus pertinents, identifier les facteurs clés à leur réussite et les conditions nécessaires à leur application.

Identifier précisément les besoins des acteurs

- ∞ Réaliser un état des lieux des informations existantes sur les consommations énergétiques des ménages, leurs caractéristiques sociales, modes de communication et de consommation ;
- ∞ Réaliser une enquête de terrain auprès des locataires et des acteurs clés du secteur dans une optique de consolidation des mécanismes de financement développés dans la première partie du projet.

Chacun des pays participants au projet peut d'ores et déjà s'inspirer des expériences réalisées dans les autres pays et étudier leur reproductibilité en fonction de leur propre contexte.

La seconde étape, en cours de réalisation :

Elaboration des outils

- ∞ Etude de cas comparative permettant de dépasser les barrières - identifiées dans l'étape 1 - limitant l'accès des ménages pauvres à des rénovations efficaces ;
- ∞ Développement d'un guide pratique et stratégique s'appuyant sur les résultats des précédentes actions.

Campagne de diffusion

- ∞ Montage d'un groupe de pilotage consultatif par pays ;
- ∞ Organisation de séminaires d'information et de travail avec les acteurs pour encourager l'application des résultats obtenus dans chaque pays concerné ;
- ∞ Animation du site internet : www.finsh.eu ;
- ∞ Publication et diffusion des outils réalisés dans chacune des langues ;
- ∞ Campagne de presse européenne ;
- ∞ Identification de 1500 acteurs clés et diffusion des recommandations du projet.

RESULTATS ATTENDUS

- **Amélioration** de la qualité et de la quantité des mécanismes financiers pour l'efficacité énergétique à destination des ménages.
- **Amélioration** de la durabilité des interventions en matière de lutte contre la précarité énergétique en identifiant la méthodologie utilisée et les compétences nécessaires.
- **Diffusion** des résultats via le site internet, la publication de guides, le réseau des projets

européens menés sur cette thématique, des séminaires nationaux.

- Donner une suite au projet:

- ∞ Consolider le réseau européen d'acteurs sur le thème de la précarité énergétique.
- ∞ Elargir l'impact et diffuser les résultats dans 12 pays européen (au minimum).
- ∞ Promouvoir les résultats auprès des partenaires en région Provence Alpes Côte d'Azur

LES PARTENAIRES

Les partenaires techniques

- ∞ **GERES (France)**: Coordinateur du projet
- ∞ **Habitats Solidaires (France)** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif.
- ∞ **SWEA (UK)** : Agence locale de l'énergie Sud Ouest du Royaume-Uni et Pays de Galles.
- ∞ **ECUBA (Italie)** : Société de consultants en urbanisme, environnement et énergie.
- ∞ **OvGU (Allemagne)** : Laboratoire de psychologie environnementale de l'Université de Magdeburg
- ∞ **KAPE (Pologne)** : Agence nationale de l'énergie



Les partenaires financiers

- ∞ **L'Union Européenne** dans le cadre du programme Energie Intelligente pour l'Europe
- ∞ **L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)**

CONTACT PROJET :
Marie-Maud Gérard
mm.gerard@geres.eu
Tél : + 33 4 42 18 55 88

CONTACT PRESSE :
Audrey ONILLON
a.onillon@geres.eu
Tél : + 33 4 42 18 55 88

